Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
SIRET n° 180 092 298 00033 – code APE : 8411 Z
117, boulevard Marius Vivier Merle
69329 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Télécopie : 04 37 91 33 67

Lyon, le 05 Avril 2011

Note relative au lancement de la campagne ENCc SSR portant sur les données 2010

Sommaire :

1- Echantillon de la campagne ENCc SSR 2010 :

Le nombre d'établissements constituant l'échantillon ENC SSR 2010, est en augmentation par rapport à 2009 (57 établissements en 2010 contre 40 en fin de campagne 2009).

	2010		2009	
	DAF	OQN	DAF	OQN
Nombre d'établissements	37	20	28	12

La liste des établissements participant à l'ENCC SSR 2010 se trouve en annexe 1.

2- Calendrier de la campagne :

- Début avril 2011 : mise à disposition des logiciels ENCc SSR (Arcanh et Aramis).
- Fin mai 2011 : Ouverture de la plateforme
- 30 juin 2011 : date limite du 1er envoi de données validées. **La date du premier envoi sera considérée contractuellement comme valide si les données envoyées sont exhaustives pour les deux logiciels. Les tableaux de contrôle de la première étape de validation devront donc être revus et présenter des résultats conformes aux attentes de l'ENC décrites dans le guide méthodologique.**
- 30 juin 2011 - 15 septembre 2011 : **Période d'analyse et d'échanges avec le superviseur.**
- 15 septembre 2011 : date limite du dernier envoi de données.
- 15 octobre 2011 : clôture de la campagne ENCc SSR 2010.

Vous trouverez le détail du calendrier de la campagne en annexe 2.

3- Supervision :

- **Les superviseurs**

La supervision sera effectuée lors de cette campagne par :

- 14 superviseurs vacataires
- La société EXCO

La répartition des superviseurs sera définie par l'ATIH indépendamment du secteur d'appartenance. Chaque établissement sera contacté par son superviseur, courant mai 2011.

- **Les étapes de supervision**

Parmi les étapes de votre supervision, le superviseur devra réaliser les livrables suivants :

- Bilan préalable : 1er juin 2011
- Bilan intermédiaire : 13 juillet 2011

- Rapport de supervision : 15 octobre 2011

Le bilan intermédiaire est une nouveauté de la campagne 2010. Il constitue un premier rapport sur la base du premier envoi de données validées. Ce rapport s'appuiera notamment sur l'analyse des données au regard des documents administratifs et comptables, des données Arcanh et Aramis, et des tableaux de contrôle ciblés de la rubrique première étape de validation, disponibles sur e-PMSI. L'objectif de ce bilan intermédiaire est d'établir une première analyse de la qualité des données servant de base aux échanges itératifs entre l'établissement et le superviseur. Cette étape permettra aussi de valider la qualité et **l'exhaustivité du premier envoi validé et complet.**

4- Nouveautés des documents contractuels

- **Convention**

La convention 2010 a été adressée à chaque direction d'établissement par la DGOS courant novembre 2010 en 3 exemplaires. Si ce n'est pas déjà fait, vous devrez la compléter, la signer et la renvoyer à l'ATIH à Lyon en deux exemplaires à l'attention de Monsieur Housseyni HOLLA, Directeur de l'ATIH.

- **Charte Qualité**

Aucune modification n'a été apportée à la charte qualité.
Elle repose donc sur le respect des dates de validation.

5- Principales nouveautés des outils informatiques

- **Arcanh**

  - Déclaration des sections d'analyse

- Les SAMT Métiers suivantes ont été ajoutées : 92272211 : Podoorthésiste / 92272314 conseiller en économie sociale et familiale / 92272315 : enseignant en activité physique adaptée

- Une section « Etablissement partiel » est ajouté pour les établissements ne faisant pas l'ENC SSR pour la totalité de l'activité SSR.

  - Phases comptables

- Onglet Phase III hors MIG : cette phase peut désormais être importée à partir d'un fichier csv ou fichier txt. Le format du fichier se trouve dans le manuel d'utilisation ARCAnH disponible dans le logiciel

- Onglet Analyse des résultats : Un tableau a été ajouté dans lequel vous devez indiquer les ETP pour toutes les sections.

- **Aramis**

- Les données PMSI transmises dans le logiciel Aramis devront impérativement être les données envoyées M12 validées ARS. **Aucun envoi M0 ne sera accepté à compter de la campagne 2010 sauf avis contraire de l'ATIH**.
- Les données PMSI peuvent être importées dès à présent (sans avoir besoin du dossier SA_ARCAnH_SSR.zip).

- Le format du fichier 9 « **Consommation de SIIPS par séjour et par UM »** a changé. Vous trouverez le nouveau format dans le document F05-Suivis_et_formats_de_fichiers_ENC_SSR_V2_2010.pdf disponible sur le site de l'ATIH : http://www.atih.sante.fr/?id=0009000002FF

- De nouveaux contrôles ont été mis en place. La liste et la description de ces contrôles se trouvent dans le manuel d'utilisation ARAMIS disponible dans le logiciel.

- **La plateforme e-PMSI**

Vous trouverez en annexe 3 le process pour utiliser de façon plus facile la plateforme e-PMSI pour les données ENC.

6- Principales nouveautés des tableaux de contrôles

- **Nouvelle organisation des tableaux de contrôle**

Les tableaux de contrôles sont désormais répartis dans 5 rubriques contenant différents chapitres.

- Rubrique 1 : 1ère étape de validation

Cette première étape a pour objectif de contrôler la qualité et la conformité des données Arcanh et Aramis. Elle favorise l'autocontrôle en ciblant les indicateurs clés afin d'éviter les retraitements lourds et tardifs. Elle permettra également au superviseur de valider la qualité du premier envoi.

Cette rubrique comprend les tableaux suivants :

Tableaux 1 : Points à valider ARCAnH
- Tableau 1.0 : Version des logiciels utilisés
- Tableau 1.1 : SA figurant dans ARCAnH mais pas dans ARAMIS
- Tableau 1.2 : SA figurant dans ARAMIS mais pas dans ARCAnH
- Tableau 1.3 : SAC supprimées et rajoutées par rapport à N-1
- Tableau 1.4 : SAMT Métiers de RR supprimées et rajoutées par rapport à N-1
- Tableau 1.5 : SAMT plateaux de RR supprimées et rajoutées par rapport à N-1
- Tableau 1.6 : SAMT (ICR ou B) supprimées et rajoutées par rapport à N-1
- Tableau 1.7 : SA spécifiques SSR supprimées et rajoutées par rapport à N-1
- Tableau 1.8 : Indicateurs de la feuille « Analyse des résultats » d'ARCAnH
- Tableau 1.9 : Evolution des comptes de charges du PCS entre N et N-1
- Tableau 1.10 : Evolution des comptes de produits du PCS entre N et N-1

Tableau 1.11 : Vérification de la phase VI ARCAnH par types de dépenses
Tableau 1.12 : Affectation des médicaments sur les différentes SA
Tableau 1.13 : Evolution de l'activité
Tableau 1.14 : Analyse de l'activité
Tableau 1.15 : Tableau récapitulatif des ETP par section

Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS
Tableau 2.1 : Comparaison du nombre de RHA PMSI envoi officiel et nombre de RHA PMSI envoi ENC
Tableau 2.2 : N° de SAMT métiers de l'ENC dont le code intervenant ne se trouve pas dans les données PMSI
Tableau 2.3 : Code intervenant dans le fichier de RHA du PMSI dont la SAMT Métier de RR ne se trouve pas dans les données ENC
Tableau 2.4 : Taux de RHA n'ayant pas la SAMT métier correspondant au code intervenant
Tableau 2.5 : Exhaustivité du recueil en nombre d'actes CdARR au global
Tableau 2.6 : Distribution de la durée des actes CdARR par intervenant
Tableau 2.7 : (spécifique OQN) : Comparaison RSF et fichier de suivi des honoraires

Numéros des séquences concernées par les tableaux 2.
Vous trouverez en annexe 4 comment retrouver le N° de RHS en partant du N° de RHA.

- Autres rubriques

Ces autres rubriques sont la reprise de tableaux déjà existants en 2009 et renumérotés.

- Rubrique 2 : Données PMSI
- Rubrique 3 : Recueil au séjour
- Rubrique 4 : Données administratives et comptables par section
- Rubrique 5 : Restitution.

➢ **Pour plus d'informations**

Le guide de lecture des tableaux de contrôle sera mis à jour et téléchargeable en ligne sur e-pmsi. Le lien de téléchargement apparaît au-dessus des tableaux de contrôle de votre établissement.

7- Points de vigilance

A partir des données 2009, voici les points méthodologiques que nous souhaitons rappeler.
L'équipe ENC SSR sera plus vigilante dans les données 2010 sur ces points où elle a remarqué des biais méthodologiques.

➢ **Points généraux**

<u>L'activité de rééducation et de réadaptation exercée par des personnels non salariés pour les établissements sous DAF :</u>

- L'activité est réalisée par du personnel intérimaire:
    - Dans ARCAnH, le compte utilisé est le 621 avec une affectation sur la SAMT métiers.

- Dans ARAMIS, l'établissement doit produire le fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR ».

- L'activité est réalisée par un intervenant libéral (non salarié), intégré à l'équipe médicale :
  - Dans ARCAnH, le compte utilisé est :
    - le 6223 avec une affectation sur les SAMT métier
    - le 611 avec une affectation sur les SAC
  - Dans ARAMIS, l'établissement doit produire :
    - Si le compte utilisé est le 6223 le => fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR »
    - Si le compte utilisé est le 611 => le fichier 3 type 21 et le fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR » (si l'intervenant a codé dans le PMSI)

L'activité de rééducation et de réadaptation exercé par des personnels non salariés pour les établissements sous OQN :

Une note a été diffusée à cet effet en juillet 2010. Cette note est rappelée en annexe 5.

Pour les établissements adhérents à l'association COMETE

Les charges et les recettes relatives à COMETE devront être affectées dans la SA 922990 : Autres Activités Médico-Techniques. Pour les établissements pouvant recueillir les interventions du COMETE aux séjours, il convient d'utiliser le fichier 10. Pour les autres, nous vous demandons d'évoquer ce point avec votre superviseur.

➢ Points sur le recueil des données comptables

Comparaisons avec les informations contenues dans le retraitement comptable et l'ENC (etbt DAF) :

L'ATIH demande aux superviseurs d'effectuer des contrôles entre les données de l'ENC et les informations du retraitement comptable (RTC). Puisque la plupart des règles d'affectation des charges sont harmonisées entre le RTC et l'ENC, veillez à ce que les informations transmises soient cohérentes entre les deux recueils.

Utilisation de la section rétrocession de médicaments :

La rétrocession hospitalière est la dispensation par une pharmacie hospitalière de médicaments, achetés par l'hôpital, à des patients pris en charge en externe. Les dépenses de médicaments rétrocédés ne sont pas imputées sur le budget de l'hôpital mais **présentées au remboursement en soins de ville au titre de ces patients non hospitalisés**.
Dans cette section, on doit trouver les produits et les charges afférentes à cette activité.

Les sections de LGG :

Certaines charges de LGG sous-traitées sont quelque fois non différenciées par nature.

Par exemple, sur la facture d'un siège, un seul montant de charges apparaît pour différentes natures de charges (direction générale, RH, informatique, DIM)
Tant que possible, il faut imputer les couts sur les différentes sections analytiques.

Point sur les UO des plateaux techniques (plateaux produisant des actes CCAM ou B ET plateaux spécialisés de RR) :

Les UO concernant les actes réalisés pour des patients non hospitalisés en SSR (c'est-à-dire pour les autres champs, externes) doivent être mis dans la/les rubrique(s) **Hors SSR :** Consultations et soins externes SSR, Secteur MCO, Secteur HAD, Secteur PSY, MIG (hors MERRI fixes), Budgets annexes, Patients hospitalisés dans un autre établissement, Autres (personnel hospitalier, etc.), Examens pré et post-hospitalisations.

- **Points sur le recueil des données au séjour**

Fichier 2 : concernant le matériel loué :

Quand le type de dépense est matériel loué, l'établissement peut indiquer comme nature de date « Date d'utilisation » si tel est le cas.
Attention : en 2010, un contrôle interdira de mettre des dates en dehors du séjour.

Fichier 3 : Le suivi au séjour des consommables médicaux :

Les établissements peuvent suivre au séjour tous les consommables médicaux même si ils n'ont pas de code LPP.
Pour rappel, le code LPP n'est pas obligatoire.

Fichier 4 : Sous-traitance : transport médicalisés des patients :

Le suivi au séjour du poste de charges « Transport médicalisés des patients » comprend les transports hors SMUR ainsi que les transports SMUR.

Fichier 12 : Le suivi au séjour du parc de matériel roulant :

La clé de répartition de la section parc de matériel roulant est le nombre de séjours ayant bénéficié de cette section.
Ce comptage est donc différent de celui qui était fait dans le PMSI 2008 où il s'agissait de compter le nombre de séjours ayant bénéficié d'un fauteuil roulant quelque soit le mode de gestion et de financement de celui-ci (par exemple : un fauteuil était loué pour un patient, alors, cela était coché dans le PMSI).
Pour recueillir cette unité d'œuvre, vous pouvez utiliser l'ancien champ du PMSI puisque celui-ci n'est plus demandé dans les données PMSI actuelles.

8- Nous contacter

- **Le superviseur**

Votre interlocuteur principal est votre superviseur, n'hésitez pas à le solliciter, il représente l'ATIH. Son rôle est de vous accompagner, contrôler et analyser vos données.

- **Agora**

Nous vous recommandons de poser vos questions sur le forum Agora, accessible sur le site de l'ATIH à l'adresse suivante :

http://www.atih.sante.fr/ rubrique Agora (FAQ) dans le menu :

- **Logiciels/ENC** pour toutes les questions relatives aux logiciels Arcanh et Aramis
- **ENCC** pour toutes les autres questions.

Pour accéder à ce forum, vous avez besoin de votre login et mot de passe e-pmsi. Vos questions seront visibles par tous, soyez donc vigilants quand à la confidentialité de vos demandes.
Toutes vos questions seront étudiées et obtiendront une réponse dans les meilleurs délais (3 jours en moyenne)

- **Mail ENCc**

Pour toute question relative à l'ENCc SSR, vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : encc.ssr@atih.sante.fr

ANNEXES

ANNEXE 1

- **Liste des établissements participant à l'ENCC SSR 2010**

Liste des établissements participant à l'ENCC SSR 2010

FINESS	Raison social	statut
020000303	LA RENAISSANCE SANITAIRE	DAF
120780135	MAISON DE REPOS ET CONVALESCENCE LA CLAUZE	DAF
220000103	CH LANNION	DAF
270000912	HÔPITAL LA MUSSE	DAF
300780475	MAISON DE REPOS LES JARDINS	DAF
330000217	MAISON DES DAMES DU CALVAIRE	DAF
370000986	CENTRE POST CURE LOUIS SEVESTRE	DAF
370100539	MAISON READ. FONCT.BOIS GIBERT	DAF
410005391	MAISON READ.FONCT.L\HOSPITALET	DAF
420002677	CENTRE MUTUALISTE ALCOOLOGIE	DAF
440033629	CENTRE DE CONVALESCENCE ET SOINS DE SUITE MUTUALISTE ST NAZAIRE	DAF
440037448	CENTRE DE CONVALESCENCE ET SOINS DE SUITE MUTUALISTE LA BAULE	DAF
460780117	CENTRE MEDICAL LA ROSERAIE	DAF
520780024	HOPITAL LOCAL BOURBONNE	DAF
560002024	CRRF KERPAPE	DAF
590781811	CENTRE HOSPITALIER FELLERIES LIESSIES	DAF
640780185	LES EMBRUNS	DAF
660000605	CRF DR BOUFFARD-VERCELLI	DAF
690000401	CH ARGENTIERE	DAF
690782420	CENTRE MEDICAL DE BAYERE	DAF
750000507	CENTRE DE REEDUCATION SAINTE MARIE	DAF
770700011	CENTRE READAPTATION FONCT COUBERT	DAF
780825816	CTRE DE READ.FONCT.DE RICHEBOURG	DAF
830000303	HOPITAL LEON BERARD	DAF
850002403	CMPR DE SAINT JEAN DE MONTS	DAF
850005224	CENTRE LES METIVES SITE LA ROCHE SUR YON	DAF
940110034	HOPITAL NATIONAL DE ST MAURICE	DAF
950100016	HOPITAL CHARLES RICHET	DAF
950630012	HOPITAL ENFANTS MARGENCY	DAF
970423000	HOPITAL D\ENFANTS	DAF
080000086	Centre Hospitalier Bélair	DAF
130786924	CRF VALMANTE	DAF
670780121	CRF CLEMENCEAU	DAF
680000486	HOPITAL DU HASENREIN	DAF
920150018	HÔPITAL GOÜIN	DAF
940700032	CRF ET D'APPAREILLAGE VALENTON	DAF
950110064	CH DU VEXIN	DAF
310780374	CHATEAU DE VERNHES	OQN
310792635	MRC LE MARQUISAT	OQN
340789981	C.R.F. FONTFROIDE	OQN
440046944	Centre de Soins de Suite de Nantes	OQN
500000229	CRRF LE NORMANDY	OQN
590806360	CLINIQUE DE LA MITTERIE	OQN
590809703	CLINIQUE SAINT ROCH	OQN
660781287	C.R.F. LE FLORIDE	OQN
770300259	CLINIQUE LES TROIS SOLEILS	OQN
800012528	CENTRE DE REEDUCATION DES 3 VALLEES	OQN
830100137	CENTRE DE LA SAINTE BAUME	OQN
930021001	INSTITUT ROMAINVILLE	OQN
060800182	Centre de diététique	OQN
280000035	Le clos du Roy	OQN
320784333	CRF Saint-Blancard	OQN
330781154	C.R.F LES GRANDS CHENES	OQN
740780135	CENTRE MEDICAL SANCELLEMOZ	OQN
850000118	Clinique Saint Charles	OQN
850002395	Clinique de Convalescence de Centre Vendée	OQN
930300280	Livry Korian	OQN

ANNEXE 2

- **Les étapes de l'ENCC SSR 2010**



Les étapes de l'ENC SSR 2010

Préparation	Phase 1 ARCANH/ARAMIS et EPMSI Début avril -> début juin	Phase 2 Autocontrole Mois de juin	Phase 3 Validation de l'ENC Du 30 juin au 15 septembre	Phase 4 Rédaction du rapport de supervision Du 15 septembre au 15 octobre

Etablissement

- Mise en place du projet ENC (découpage, affectation des charges, recueil ARAMIS)
- **EPMSI** : Création des rôles ENC sur la plateforme
- **ARCAnH** : Paramétrage et saisie des données
  ARAMIS : Import des données
- Envoi des données sur EPMSI et vérification de la cohérence à l'aide des TDC
- Echange itératifs entre l'établissement et le superviseur

1ère date de validation
30 juin

Bilan intermédiaire
13 juillet

Dernière date de validation
15 septembre

Superviseur

- Récupération des documents comptables
- Bilan préalable
- Vérification de toutes les phases comptables
- Vérification des données ENC à l'aide des tableaux de contrôle
- Analyse des tableaux de contrôle et envois de rapports d 'anomalies à l'établissement
- Assistance et conseil auprès des établissements dans la mise en œuvre de la méthodologie

Rédaction d'un rapport de supervision

Transmission à l'ATIH avant le 15 octobre

Avril | Mai | Juin | Juillet | Aout | Septembre | Octobre

2011

ANNEXE 3

- **Le process sur l'utilisation de la plateforme**

PROCESS
Utilisation de la plateforme e-PMSI pour les données ENC
Tous champs confondus

Date de création : Mars 2011
Date de mise à jour : Mars 2011

Sommaire :

1- Les utilisateurs de la plateforme pour les données ENC

Quels sont les utilisateurs de la plateforme e-PMSI pour les données ENC ?

Sur la plateforme e-PMSI, chaque utilisateur est défini par un compte PMSI (identifiant + mot de passe). A chaque compte sont attribués des rôles. Certains rôles peuvent être cumulés.

- **Les rôles internes à l'établissement**

4 rôles peuvent être définis pour utiliser la plateforme e-PMSI pour les données ENC.
3 rôles sont obligatoires :
- le Valideur-ENC
- le CG-ENC (Contrôleur de Gestion ENC)
- le GF-ENC (Gestionnaire de Fichier ENC)

Un 4ème rôle peut être créé :
- le lecteur-ENC

Le rôle de valideur-ENC n'est pas cumulable avec un autre rôle.
Exemple, si vous êtes déjà GF-ENC ou CG-ENC, vous ne pouvez pas être valideur-ENC.

- **Les rôles externes à l'établissement :**

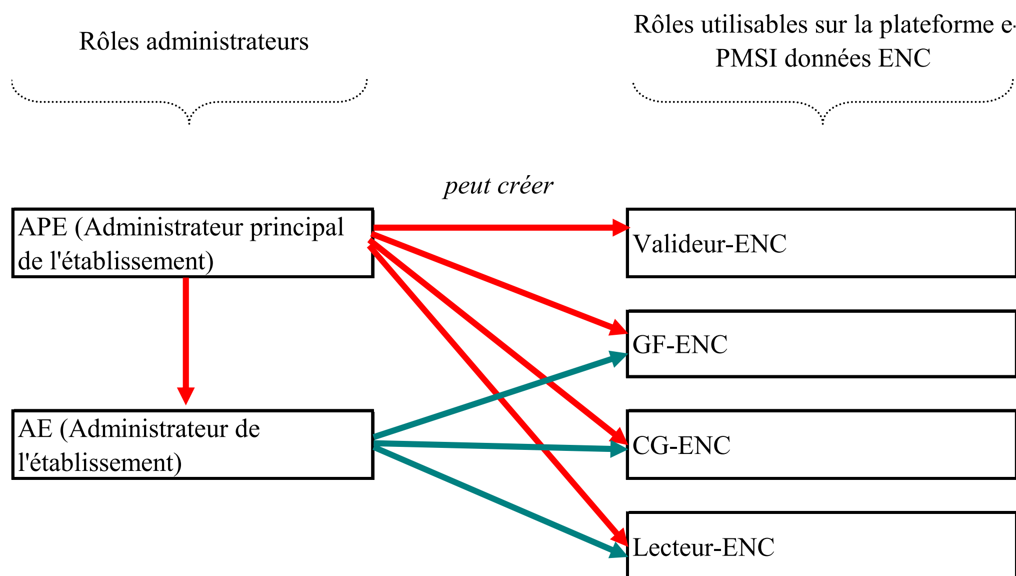
2 rôles sont définis pour valider à différents stades les données de l'établissement :
- le superviseur-ENC
- le référent-ENC

Qui peut créer ces rôles ?

➢ **Les rôles internes à l'établissement**

Seul l'APE (l'administrateur principal de l'établissement) peut créer le rôle de valideur-ENC.
Les autres rôles peuvent être créés aussi bien par l'APE que par l'AE (administrateur de l'établissement)

Vous trouverez ci-dessous un schéma récapitulatif :



➢ **Les rôles externes à l'établissement :**

Ces rôles sont créés en début de campagne par l'administrateur ATIH.

Quelles sont les actions possibles pour chaque rôle ?

➢ **Les rôles internes à l'établissement :**

Le valideur-ENC :

- **Valider / dévalider les résultats**
- voir et/ou télécharger les résultats du traitement : les tableaux de contrôle et le classeur ARCAnH

Le CG-ENC :

- Transmettre les données comptables (=ARCAnH)
- **Commander les traitements** si les données au séjour (=ARAMIS) ont également été transmises
- voir et/ou télécharger les résultats du traitement : les tableaux de contrôle et le classeur ARCAnH

Le GF-ENC :

- Transmettre les données au séjour (=ARAMIS)
- **Commander les traitements** si les données comptables (=ARCAnH) ont également été transmises
- voir et/ou télécharger les résultats du traitement : les tableaux de contrôle, le classeur ARCAnH et la base de cout

Le Lecteur ENC :

- voir et/ou télécharger les résultats du traitement : les tableaux de contrôle et le classeur ARCAnH

➢ **Les rôles externes à l'établissement :**

Le superviseur-ENC :

- sceller / desceller les données
- télécharger le classeur ARCAnH
- voir et/ou télécharger les tableaux de contrôle
- clôturer les données

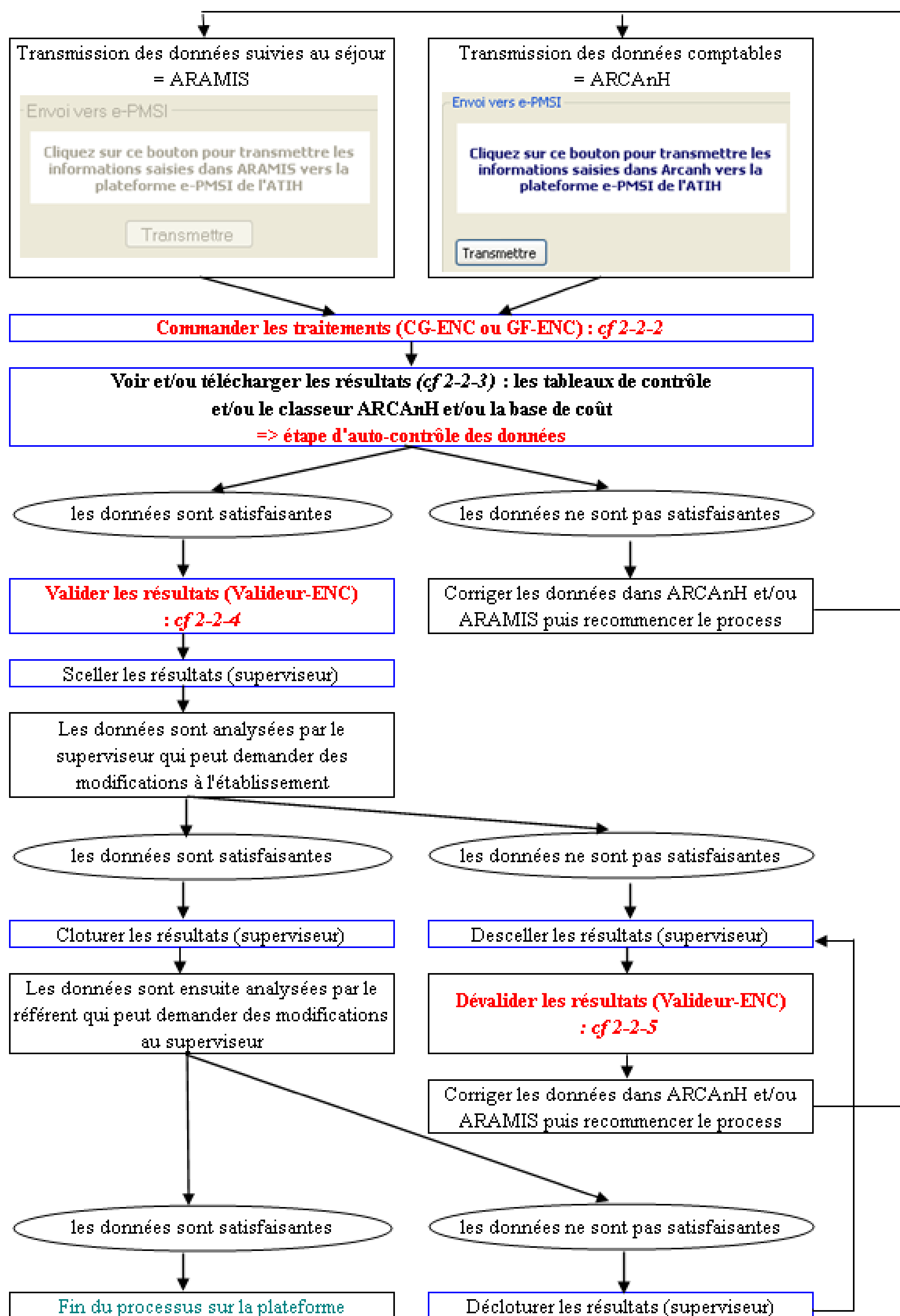
Le référent ENC :

- télécharger le classeur ARCAnH
- voir et/ou télécharger les tableaux de contrôle

Dans les prochains chapitres, nous allons revenir plus en détail sur toutes ces actions.

2- L'utilisation de la plateforme

➢ **Schéma global de l'utilisation de la plateforme**



➢ **Les différentes actions possibles**

2-2-1- Voir les fichiers transmis sur la plateforme et/ou télécharger les données suivies au séjour et/ou les données comptables directement a partir de la plateforme et non des logiciels Aramis et ARCAnH

Qui peut effectuer cette action : le CG-ENC et/ou le GF-ENC

Quand : Les données des logiciels ARAMIS et ARCAnH ne peuvent pas être transmises si les traitements sont en cours

Process :
Cette partie est utile pour :

- voir les dates de transmission des fichiers (voir exemple ci-dessous)
- télécharger les données suivies au séjour et/ou les données comptables directement à partir de la plateforme. Pour cela, il faut d'abord avoir exporté les données des logiciels via le bouton

Cliquez sur ce bouton pour constituer une archive à destination de e-PMSI

Exporter

Applications => ENC => choisir selon le champ et le statut de votre établissement => Choisir l'année => M12 : Année entière => Fichiers

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à TEST_DGF_GF_SSR ENC - Id=50491 - FINESS= 991156027

ENC SSR DGF

Année 2010
Année 2009 | M12 : Année entière | Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à TEST_DGF_GF_SSR ENC - Id=50491 - FINESS= 991156027

ENC SSR DGF : Fichiers

ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE(991156027)
Année 2009 - Période M12 : Année entière

Si vous n'avez pas pu télétransmettre vos fichiers directement via e-POP, vous pouvez les transmettre via l
cette partie. Pour savoir comment télétransmettre via e-POP, voir la démo d'ulitlisaiton de e-POP en ligne .
télétransmettre via la plateforme, le fichier à transmettre doit absolument être produit par e-POP (voir la d
comment télétransmettre via la plateforme voir la démo d'utilisation de la plateforme e-PMSI en ligne .

Pour voir si la télétransmission a réussi, vous pouvez soit voir l'historique des télétransmissions, soit voir l
télétransmission réussie du ficher correspondant dans le tableau ci-dessous.

Une fois votre fichier transmis d'une façon (par e-POP) ou d'une autre (par la plateforme), vous devez comn

Attention, il ne suffit pas d'envoyer un fichier. Vous devez commander le traitement à chaque fois apr
télétransmission.

	Type de fichier	Dernière télétransmission réussie	Etat actuel du fichier	Transmission
1	Aramis	mercredi 24/11/2010, 17:18	Transmettable	Transmettre le fichier
2	Arcanh	mercredi 03/03/2010, 17:16	Transmettable	Transmettre le fichier

Date de la dernière transmission réussie

Transmettable = pas de commande de traitement en cours

Pour télécharger de nouvelles données sans passer par le bouton « Transmettre » des logiciels ARAMIS et ARCANH

2-2-2- Commander un traitement

Qui peut effectuer cette action : le CG-ENC et/ou le GF-ENC

Quand : Quand les données suivies au séjour (ARAMIS) **ET** les données comptables (ARCAnH) ont été importées sur la plateforme via les boutons des logiciels « Transmettre »

Process :
Applications => ENC => choisir selon le champ et le statut de votre établissement => Choisir l'année => M12 : Année entière => Traitements

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à TEST_DGF_GF_SSR ENC - Id=50491 - FINESS= 991156027

ENC SSR DGF

Année 2010
Année 2009
M12 : Année entière
Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse

Pour commander un traitement, cocher la case « Commander le traitement » (1) et cliquer sur « Commander les traitements cochés » (2).
Si vous souhaitez être averti par mail de la fin du traitement, n'oubliez pas de cocher « M'avertir par e-mail de la fin du traitement » (3).

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à *TEST_DGF_GF_SSR ENC* - Id=*50491* - FINESS= *991156027*

ENC SSR DGF : Traitements

ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE(991156027)
Année 2009 - Période M12 : Année entière

Cette partie vous permet de commander un traitement. Pour savoir comment commander un traitement, voir la dé
de la plateforme e-PMSI en ligne .

Les traitements en file d'attente actuellement : 4

De

	Type de traitement	Dernier traitement commandé	Etat du traitement	Dernier traitement réussi	Commander le traitement
1	Traitement ENC	mardi 01/03/2011, 11:09	**Traitement réussi**	**mardi 01/03/2011, 11:09**	☑

1

De

Commentaires

Attention ! Une fois votre traitement programmé, vous ne pourr… annuler.

3

☐ M'avertir par e-mail de la fin du traitement

Réinitialiser | Commander les traitements cochés | Retour en arrière

2

Une fois le traitement commandé, l'état du traitement indique « En cours de traitement ». Vous ne pouvez pas commander un nouveau traitement.

	Type de traitement	Dernier traitement commandé	Etat du traitement	Dernier traitement réussi	Commander le traitement
1	Traitement ENC	jeudi 04/11/2010, 15:03	**En cours de traitement**	**mercredi 20/10/2010, 16:54**	

Au niveau du menu « Fichiers » », la zone « Etat actuel du fichier » est vide et la zone transmission n'est pas accessible. ». Vous ne pouvez pas transmettre de nouvelles données.

	Type de fichier	Dernière télétransmission réussie	Etat actuel du fichier	Transmission
1	Aramis	mercredi 24/11/2010, 17:18		
2	Arcanh	mercredi 03/03/2010, 17:16		

Une fois le traitement réussi, l'état du traitement indique « Traitement réussi » et la date du dernier traitement indique la date du jour et l'heure du traitement.

	Type de traitement	Dernier traitement commandé	Etat du traitement	Dernier traitement réussi
1	Traitement ENC	mardi 01/03/2011, 11:09	**Traitement réussi**	**mardi 01/03/2011, 11:09**

2-2-3- Voir et/ou télécharger les résultats

Qui peut effectuer cette action : le CG-ENC et/ou le GF-ENC et/ou le lecteur-ENC et/ou le valideur-ENC

Quand : Quand le traitement commandé a été réussi (voir l'étape précédente)

Process :
Applications => ENC => choisir selon le champ et le statut de votre établissement => Choisir l'année => M12 : Année entière => Résultats

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à TEST_DGF_GF_SSR ENC - Id=50491 - FINESS= 991156027

ENC SSR DGF

Année 2010
Année 2009 | M12 : Année entière | Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse

Selon votre profil, vous n'aurez pas le même écran (voir ci-dessus la partie « Quelles sont les actions de chaque rôle »)

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Fichiers
Traitements
Historique des transmissions
Historique des traitements
Résultats
Synthèse
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à TEST_DGF_GF_SSR ENC - Id=50491 - FINESS= 991156027

Problème des traitements MCO OQN M1 2011 : voir les dernières nouvelles

ENC SSR DGF : Résultats

ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE(991156027)
Année 2009 - Période M12 : Année entière

Les guides de lecture des tableaux

Les guides de lecture des tableaux

Tous les tableaux

Voir/enregistrer/imprimer tous les tableaux en une seule fois ATTENTION : Pour optimiser l'utilisaiton de la bande passante et diminuer les temps d'attente, ce tal sous format zip.

Télécharger les résultats (un fichier zip contenant des *.html)

Traitement ENC

Dernière mise à jour : mardi 01/03/2011, 11:09

= date de la dernière commande de traitement réussie

N°	Tableaux
1	Tableaux 1 : Découpage entre ARAMIS et ARCAnH

2-2-4- Valider les données

Qui peut effectuer cette action : **uniquement le valideur-ENC**

Quand : Quand le traitement commandé a été réussi (voir l'étape précédente) et que les données ont été analysées

Process :
Applications => ENC => choisir selon le champ et le statut de votre établissement => Choisir l'année => M12 : Année entière => Validation

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à *TEST_DGF_VALIDEUR_SSR ENC* **- Id=***50488* **- FINESS=** *991156027*

ENC SSR DGF

Année 2010		
Année 2009	**M12 : Année entière**	Résultats
		Synthèse
		Validation

Pour valider les données, cliquer sur le bouton « Valider »

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Résultats
Synthèse
Validation
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à *TEST_DGF_VALIDEUR_SSR ENC* **- Id=***50488* **- FINESS=** *991156027*

ENC SSR DGF : Validation

ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE(991156027)
Année 2009 - Période M12 : Année entière

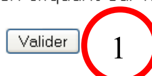
Fichiers :

	Type de fichier	Etat actuel du fichier	Dernière télétransmission réussie
1	Aramis	Transmettable	mercredi 24/11/2010, 17:18
2	Arcanh	Transmettable	mercredi 03/03/2010, 17:16

Traitements :

	Type de traitement	Dernier traitement commandé	Etat du traitement	Dernier traitement réussi
1	Traitement ENC	mardi 01/03/2011, 14:41	**Traitement réussi**	**mardi 01/03/2011, 14:41**

Vous pouvez valider l'ensemble des résultats de cet excercice en cliquant sur le bouton suivant.



Une 2ème page apparaît : cliquer de nouveau sur valider (2)

Etat des fichiers et des traitements :

Attention ! Verifiez bien ces informations avant de continuer.

	Intitulé	Remarques	Date de dernière transmission des fichiers	Date du dernier traitement réussi
1	Traitement ENC		- encssr_param_zip : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_rha : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_ssrha : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_daterha : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_ano : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_ctl : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_leg : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_verpmsi : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejmat : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejdat : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejnodat : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejhonodg : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejsiips : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejuomt : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejmin : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejroulant : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_sejconf : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_err_html : mercredi 24/11/2010, 17:18 - encssr_ec_xls : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_etab : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_sac_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_sac_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_mt_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_mt_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_prr_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_prr_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_metier_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_parc_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_parc_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_atel_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_atel_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_prepost_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_prepost_total : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_lm : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_lgg_valo : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_aa : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_phase5 : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_mig : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_cd_compta : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_cni : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_pnd : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_ctcap : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_txcharges : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_phase3 : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_boucl : mercredi 03/03/2010, 17:16 - encssr_migsa : mercredi 03/03/2010, 17:16	mardi 01/03/2011, 14:41

Valider 2

Quand la validation est réussie, le message suivant apparaît. De plus, un mail est transmis au valideur.

Succès !

Opération réalisée avec succès !

Une fois les données validées, vous laissez la main à votre superviseur.

2-2-5- Dévalider les données

Si votre superviseur vous demande des corrections, vous devez alors dévalider vos données.

Qui peut effectuer cette action : uniquement le valideur-ENC

Quand ? Quand le traitement commandé a été réussi (voir l'étape précédente) et que les données ont été analysées

Process :
Applications => ENC => choisir selon le champ et le statut de votre établissement => Choisir l'année => M12 : Année entière => Validation

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC SSR DGF
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à *TEST_DGF_VALIDEUR_SSR ENC* - Id=*50488* - FINESS= *991156027*

ENC SSR DGF

Année 2010
Année 2009 | **M12 : Année entière** | Résultats / Synthèse / Validation

Pour dévalider les données, cliquer sur le bouton « Dévalider »

Accueil
Administration
Applications
ENC
ENC MCO DGF
Résultats
Synthèse
Validation
Communauté
Equipe
SNATIH
Agora

Session appartenant à *TEST_DGF_VALIDEUR_MCO ENC* - Id=*50489* - FINESS= *991156027*

Problème des traitements MCO OQN M1 2011 : voir les dernières nouvelles

ENC MCO DGF : Validation

ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : OPE CARLE(991156027)
Année 2009 - Période M12 : Année entière

Cet exercice est validé par l'établissement

Date de validation par l'établissement : mardi 04/01/2011, 14:38

Fichiers :

	Type de fichier	Etat actuel du fichier	Dernière télétransmission réussie
1	Aramis	Non transmettable	lundi 17/05/2010, 16:30
2	Arcanh	Non transmettable	mercredi 19/05/2010, 12:28

Traitements :

	Type de traitement	Dernier traitement commandé	Etat du traitement	Dernier traitement réussi
1	Traitement ENC	mardi 12/10/2010, 16:46	**Validé**	**mardi 12/10/2010, 16:46**

Vous pouvez dévalider l'ensemble des résultats de cet excercice en cliquant sur le bouton suivant.

Dévalider 2

Il vous faut alors effectuer les corrections demandées et recommencer le process de transmission.

ANNEXE 4

- **Comment rapprocher les numéros des séjours ENC des numéros de RHS**

Utilisation des numéros séquentiels de séjour et des numéros séquentiels du RHS

Cette note a pour but d'établir la correspondance entre les numéros séquentiels de séjour avec les numéros de séjour de vos fichiers d'entrée ARAMIS et du fichier de RHS.

1- Fichier des numéros de séquences atypiques

Les numéros de séquences atypiques sont déterminés par les numéros séquentiels de séjour et les numéros séquentiels de RHS. Ces 2 numéros sont des numéros anonymes et séquentiels. Le numéro de séjour est incrémenté à chaque changement de séjour.

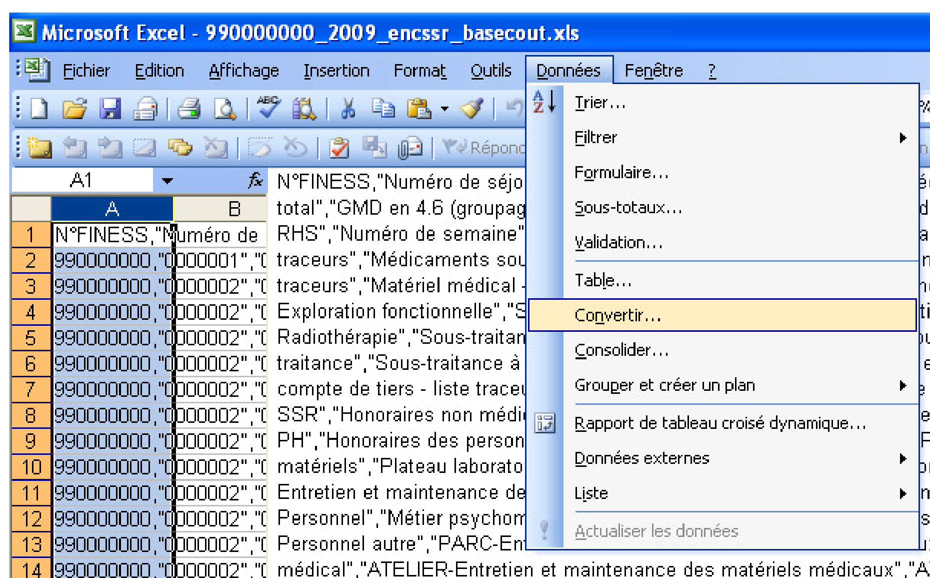
Le fichier se trouve sur la plateforme dans un chapitre des tableaux de contrôle

On trouve dans ce fichier :

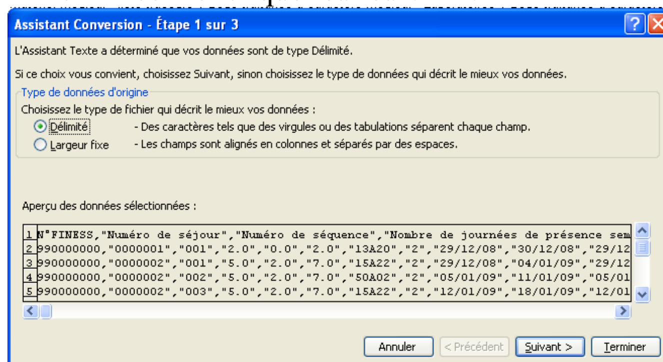
Champ 1 : N° du tableau où se trouve la séquence atypique
Champ 2 : N° séquentiel de séjour
Champ 3 : N° séquentiel du RHS
Champs suivants : différents selon l'atypie trouvée

Pour analyser le fichier, il faut commencer par le convertir.

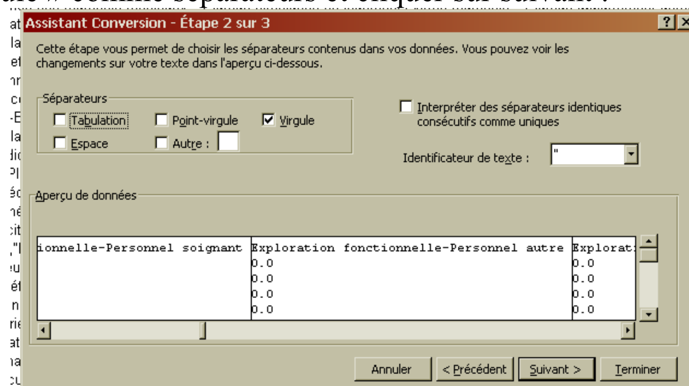
Etape 1 : Sélectionner la première colonne (A), puis cliquer sur Données > Convertir… :



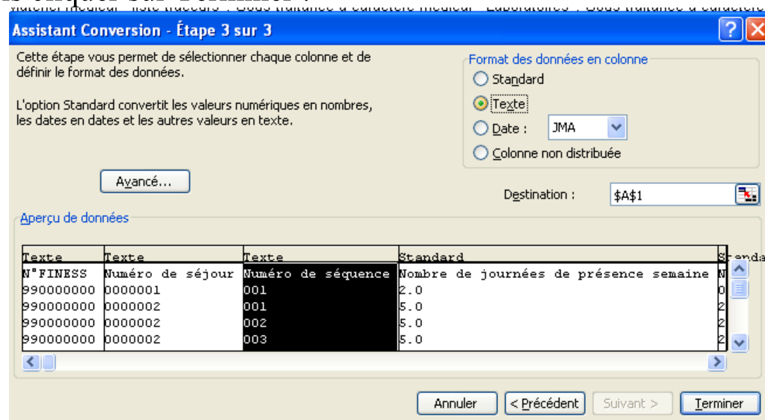
Etape 2 : Choisir l'option « Délimitée » et cliquer sur suivant :



Etape 3 : Cocher « Virgule » comme séparateurs et cliquer sur suivant :



Etape 4 : Pour plus de lisibilité, déclarer les colonnes « Numéro de séjour », « Numéro de séquence » en format TEXTE, puis cliquer sur Terminer :



➢ <u>**Exemple :**</u>

Ligne du fichier d'atypie :

Tableau	n°séjour	n°séquence	Nombre d'actes CdARR PMSI	Nombre d'actes CdARR ENC
2.5	0000001	001	11	5

Le séjour 0000001, séquence 001, contient 11 actes dans le PMSI alors qu'il n'y en a que 5 de déclarer dans le fichier 11 de l'ENC.

2- Le fichier de correspondance : "finess.2010.12.TRA"

Le fichier .TRA permet de faire la correspondance entre les numéros séquentiels de séjour **ET** les numéros de séjour de vos fichiers d'entrée ARAMIS et les numéros de séjour du fichier de RHS.

Le fichier .TRA se trouve dans l'archive PMSI .OUT

Le format du fichier .TRA est le suivant :

Libellé des variables	Taille	Début	Fin
Numéro séquentiel de séjour	7	1	7
Numéro de séjour SSR	7	8	14
Numéro séquentiel du RHS	3	15	17
Numéro administratif de séjour	20	18	37
Numéro de semaine	6	38	43
Numéro de ligne	10	44	53

Exemple de ligne du fichier .TRA :

0000001013182900172293 0120100000000001

3- Comment utiliser le fichier .TRA, exemples :

Aves les fichiers ARAMIS :

Dans les fichiers de suivis au séjour ARAMIS, le numéro de séjour se trouve toujours en premier champ.

Si vous avez rempli les fichiers à partir du N° de SSR, il faut utiliser le 2ème champ du fichier .TRA (surligné en jaune)

Si vous avez rempli les fichiers ARAMIS à partir du N° administratif, il faut utiliser le 4ème champ du fichier .TRA (surligné en bleu)

Si la ligne en anomalie est datée, il faut également utiliser le N° de semaine pour ciblé le RHS incriminé (surligné en vert).

Avec le fichier des RHS : "finess.2010.12.RHS.RTT.TXT

Le fichier de RHS se trouve dans l'archive PMSI .IN

Le numéro de séjour SSR se trouve en position de 26 à 32 (7 caractères)
Le numéro de séjour administratif se trouve en position de 33 à 52 (20 caractères).

Exemple du processus :

Ligne du fichier des numéros de séquences atypiques (téléchargeable sur la plateforme) :

Tableau	n°séjour	n°séquence	Nombre d'actes CdARR PMSI	Nombre d'actes CdARR ENC
2.5	0000001	001	11	5

Ligne du fichier TRA correspondant

000000101318290017229301201000000000001

Dans le fichier RHS :

N° de SSR = 0131829
N° administratif = 72293
Nombre de combinaison code intervenant / code acte CdARR différents dans ce RHS = 2 (correspond à la variable « Nombre d'actes CdARR dans ce RHS » position 176 à 178)
Acte CdARR N°1 = 10 RL01 6 (Code Intervenant / Code Acte / Nombre d'occurrence)
Acte CdARR N°2 = 21 RL20 5 (Code Intervenant / Code Acte / Nombre d'occurrence)

Dans le fichier 11 ARAMIS, si utilisation du N° de SSR :

0131829 ;04012010 ;RL20 ;30 ;9227211 ;
0131829 ;04012010 ;RL20 ;30 ;9227211 ;
0131829 ;04012010 ;RL20 ;30 ;9227211 ;
0131829 ;04012010 ;RL20 ;30 ;9227211 ;
0131829 ;04012010 ;RL20 ;30 ;9227211 ;

Conclusion :

Dans le fichier ENC, il manque 6 lignes concernant l'acte RL01 effectué par le médecin.

ANNEXE 5

- **Note concernant la prise en compte des honoraires des intervenants de rééducation et réadaptation pour les établissements sous OQN**

ENCC SSR
Note concernant la prise en compte des honoraires des intervenants de rééducation et réadaptation pour les établissements sous OQN

Dans l'ENCC SSR, le coût de la séquence intègre les dépenses de l'activité des intervenants de rééducation et réadaptation (RR) réalisée au cours de la prise en charge du patient. Cela comprend :

- Les honoraires de l'activité de rééducation et de réadaptation enregistrés dans les comptes de la comptabilité d'exploitation
- Les honoraires de l'activité de rééducation et de réadaptation enregistrés dans les comptes de tiers (comptes 4)

1/ Les honoraires de l'activité de rééducation et réadaptation enregistrés dans les comptes de la comptabilité d'exploitation

La prise en compte de l'activité libérale **consacré à l'activité de rééducation et de réadaptation** dans l'ENCc SSR est la suivante :

- L'activité est réalisée par du personnel intérimaire:
  - Dans ARCAnH, le compte utilisé est le 621 avec une affectation sur la SAMT métiers.
  - Dans ARAMIS, l'établissement doit produire le fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR ».

- L'activité est réalisée par un intervenant libéral (non salarié), intégré à l'équipe médicale :
  - Dans ARCAnH, le compte utilisé est :
    - le 6223 avec une affectation sur les SAMT métier
    - le 611 avec une affectation sur les SAC
  - Dans ARAMIS, l'établissement doit produire :
    - Si le compte utilisé est le 6223 le => fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR »
    - Si le compte utilisé est le 611 => le fichier 3 type 21 et le fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR » (en utilisant la codification de la SAMT Métiers indiquée dans le paragraphe 3)

2/ Les honoraires de l'activité de rééducation et réadaptation enregistrés dans les comptes de tiers (comptes 4)

Il est demandé aux établissements de procéder à un retraitement des données élémentaires du PCS dans le signet phase II d'ARCAnH.

Cette saisie d'éléments supplétifs correspond aux dépenses imputées aux séquences mais qui ne transitent pas par la comptabilité de l'établissement (honoraires des médecins et activité libérale des autres intervenants de RR).

Dans ARCAnH, les montants d'honoraires sont à enregistrer dans la phase II retraitement PCS (voir copie d'écran ci-dessous)

Intégration des montants d'honoraires* pour l'année 2009 :

Honoraires médicaux – médecins intervenant en SSR	
Honoraires non médicaux– autres intervenants de RR	
Honoraires médicaux – imagerie	
Honoraires médicaux – laboratoires	
Honoraires médicaux – autres médico-technique	

** Montants d'honoraires pour leur montant "base de remboursement"*

Dans ARAMIS, le suivi de ces honoraires aux séjours doit être effectué dans le fichier 7 « Honoraires des médecins libéraux et intervenants de RR pour les OQN » et les minutes sont à renseigner dans le fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR ».

3/ IMPORTANT : transmission supplémentaire

Comme vu dans les deux chapitres précédents, afin de mieux prendre en compte l'activité libérale enregistrée dans les comptes de tiers et dans les comptes 611, l'ATIH demande à tous les établissements concernés :

- de créer dans **ARCAnH** des SAMT Métiers de RR activité libérale en ajoutant un suffixe 99 à la SAMT Métiers de RR (par exemple 922722199 Masseur kinésithérapeute libéral) et de n'affecter aucunes charges sur ces sections

- de transmettre les minutes et actes CdARR dans **ARAMIS** (fichier 11 « consommation des minutes SAMT plateaux SSR et SAMT Métiers de RR ») en utilisant la même code SAMT que dans ARCAnH (922722199 Masseur kinésithérapeute libéral)

Exemple :
Le cas d'un kinésithérapeute et d'un médecin en activité libérale dont les honoraires sont enregistrés en compte de tiers

Dans ARCAnH création d'une SAMT métiers 922722199 Masseur kinésithérapeute (activité libérale) et 922720199 Médecin (activité libérale)
Dans ces deux sections, aucunes charges ne seront affectées (total des charges de la section =0)
Dans le fichier 11 d'ARAMIS pour un code CdARR RL25 de 10 minutes réalisé par un Masseur kinésithérapeute libéral et un médecin libéral le 02/01/2009 sur le plateau de kinesithérapie, on obtiendra ces 2 lignes :
1;02012009;RL25;10;922722199;92271622
2;02012009;RL25;10;922720199;92271622